



## L'association Les Jardins Suspendus des Batignolles appelle les candidats aux élections municipales 2026 à reprendre nos propositions

Les Parisiennes et les Parisiens et en particulier les riverains des voies ferrées de la gare Saint-Lazare ont besoin d'un environnement plus favorable à leur santé. Aussi, l'association Les Jardins Suspendus des Batignolles appelle les candidats aux élections municipales 2026 à reprendre nos propositions concrètes pour la couverture végétalisée des voies ferrées du faisceau Saint-Lazare.

L'association Les Jardins Suspendus des Batignolles a été créée en 2021 par des habitants de Paris 17. Elle est reconnue d'intérêt général et participe à toutes les concertations qui relèvent de son objet. Présente à tous les forums des associations, elle est soutenue par les habitants. Plus de 19 000 personnes ont signé sa [pétition](#) sur [change.org](https://change.org).

Aujourd'hui, dans la perspective d'élections municipales déterminantes, l'association a souhaité formuler des propositions afin de transformer la ville, l'adapter au changement climatique et réduire la pollution sonore.

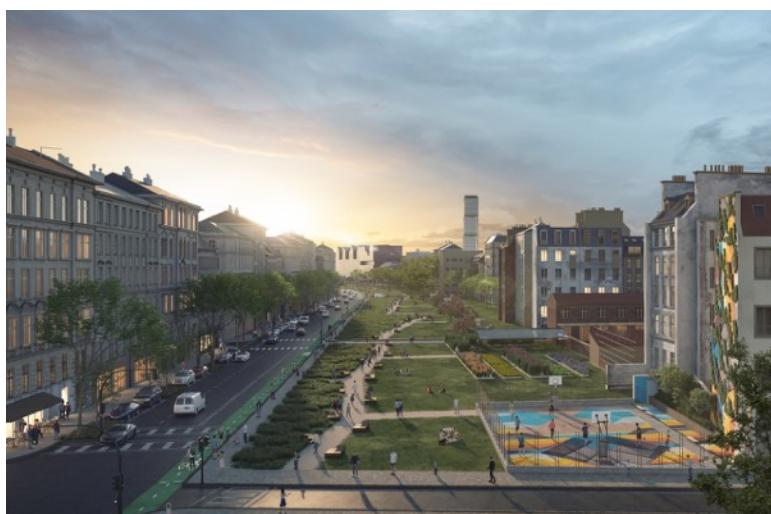
Ce document a pour objectif que les différents candidats à la mairie de Paris et aux conseils d'arrondissements s'expriment sur ces propositions et s'engagent dans la mise en oeuvre du projet.

La présidente  
Catherine Jagu

### Présentation du projet

Notre projet à horizon 20 ans :

- . Apporter 3 ha d'espaces verts ouverts au public avec la couverture végétalisée au dessus des voies ferrées des Batignolles** (du boulevard des Batignolles à Pont Cardinet, le long de la rue de Rome).
- . Améliorer la santé des habitants, réduire fortement les nuisances sonores, la chaleur générée par les voies ferrées.**
- . Adapter la Ville au changement climatique en créant un îlot de fraîcheur et de biodiversité au cœur d'un quartier ultra-dense et bétonné à la croisée de 4 arrondissements.**



Ce sera un espace de respiration et de loisirs gratuit pour tous : les familles, les personnes âgées,... Imaginez un jardin pédagogique pour les écoles alentours, une piste cyclable, des points d'eau, un couloir de biodiversité relié au square des Batignolles, au parc Martin Luther King et à la petite ceinture !

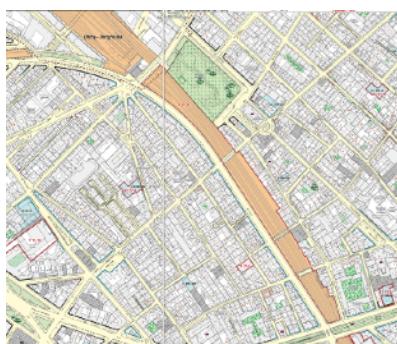
Il s'agit d'**investir pour les générations futures en faisant de Paris une ville vivable** malgré le changement climatique.

C'est possible! Cela a déjà été envisagé il y a 30 ans pendant les municipales, approuvé par la mairie de Paris au début des années 2000, relancé pour la candidature aux jeux olympiques de 2012, proposé lors des dernières municipales.

## Les avancées de la mandature 2020-2026

### Plan Local d'Urbanisme de Paris entré en vigueur le 1/1/2025

Le Plan Local d'Urbanisme de Paris est voté avec notre projet inscrit en tant que réserve pour un espace vert sur dalle ouvert au public.



L'emplacement est repris dans le Schéma Directeur Régional Ile de France environnement (SDRIFe) voté le 11 septembre 2024. Notre projet est mentionné dans sa cartographie en tant que « espace vert d'intérêt régional ».



### Un consensus transpartisan au niveau de l'arrondissement et de la ville

En mars, en mai et en novembre 2023, 3 voeux sont adoptés à l'unanimité en conseil d'arrondissement de Paris 17 concernant la couverture végétalisée des voies ferrées.

En octobre 2025, un voeu est adopté en conseil de Paris demandant l'étude technico-économique et environnementale de la couverture végétalisée des voies ferrées.

### Un dialogue constructif avec SNCF Réseau

SNCF Réseau n'est ni décisionnaire ni financeur pour les études nécessaires à ce projet. Ce rôle revient à la mairie de Paris.

Là où nous voyons un jardin, SNCF Réseau voit un tunnel et les investissements correspondants : changement des caténaires, aménagement des sécurités et évacuations, modifications des méthodes de maintenance des équipements électriques.

Le chiffrage nécessaire ne peut être fait que par les ingénieurs spécialisés de SNCF Réseau : ce travail ne peut pas être gratuit en raison de la réglementation.

## Notre demande pour la mandature 2026-2032

**Nous souhaitons que la ville de Paris lance une étude approfondie technico-économique et environnementale de notre projet en début de mandat.**

Cette étude devra inclure :

- La mise en place de mesures permanentes du **bruit ferroviaire** afin d'objectiver la pollution sonore subie par les habitants, (voir contributions sur le PPBE de la MGP<sup>1</sup>)
- L'analyse de **vulnérabilité des infrastructures** ferroviaires vis à vis de la canicule (caténaires) et des inondations (tunnel et encorbellements datant de 1908)
- La définition et le chiffrage d'une **solution de couverture appropriée** en fonction de la largeur du faisceau afin d'éviter au maximum les piliers, intégrant une durée de vie de 100 ans, une qualité de l'étanchéité durable, résistant à une couche de terre d'un mètre imbibée d'eau, intégrant des solutions de ventilation esthétiques et protégeant les populations environnantes (filtres efficents),
- La définition et le chiffrage d'un **espace vert** permettant un abattement significatif des eaux de pluie et autosuffisant en eau (système de réservoir et d'irrigation), apportant un puits de carbone chiffré, de la biodiversité (sols et végétaux) et de la fraîcheur,
- La définition et le chiffrage des **travaux d'adaptation** du réseau (caténaires, tunnel) et de consolidation des infrastructures fragiles (tunnel, encorbellement, sols),
- L'analyse d'**impact environnemental prévisionnel** concernant la réduction du bruit, la qualité de l'air, l'ilot de fraîcheur, l'abattement de pluies, la trame verte, la biodiversité, l'adaptation au changement climatique pour les infrastructures et les riverains,
- L'analyse des **risques et des contraintes / opportunités** impactant le projet : exemple : calendrier des arrêts de fonctionnement préexistant en lien avec d'autres travaux sur le faisceau en aval,
- Le **périmètre du projet** pourra évoluer en fonction des résultats de l'étude à partir des 3 PLOC<sup>2</sup> existant dans le PLU : P17-41 et P8-14 et P8-2,
- L'étude des différents **financements** possibles : immobilier, finance carbone et biodiversité, partenariat public-privé ainsi que des éventuelles évolutions réglementaires nécessaires.

Cette étude devra faire l'objet de **concertations** à différentes étapes :

- Au moment de la rédaction de son cahier des charges,
- Au moment de chaque étape majeure de l'étude : livraison de chaque élément,
- Au moment de la présentation des conclusions de l'étude.

Un comité de pilotage incluant toutes les **parties prenantes** devra être mis en place : ville de Paris, arrondissements de Paris 17 et Paris 8, SNCF Réseau, Région, société civile avec l'association Les Jardins Suspendus des Batignolles. Le comité de pilotage pourra organiser des auditions d'experts écologiques, acousticiens, urbanistes, etc et faire explorer des solutions au fur et à mesure de l'apparition d'obstacles techniques, économiques ou environnementaux.

Cette étude prendra plusieurs années pour être sérieuse et approfondie tout en intégrant la **démocratie locale** à travers des épisodes de concertation.

Les **cobénéfices** de l'étude sont multiples :

- Première **étude intégrée innovante** incluant toutes les parties prenantes et toutes les dimensions d'un projet,
- Vision à **long terme** de la ville et de sa transformation pérenne,
- Amélioration de la **santé des habitants** à travers un îlot de fraîcheur, une atténuation des nuisances sonores, un espace de biodiversité et de calme
- Création d'une trame verte et d'un couloir de **biodiversité** effectif favorisant la ventilation urbaine.

<sup>1</sup> PPBE de la MGP : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Métropole du Grand Paris

<sup>2</sup> PLoc : périmètre de Localisation



## Demandes aux candidats pour la mandature 2026-2032

- 1. Nous demandons aux candidats aux élections d'arrondissement et Paris:**
  - (i) d'intégrer notre proposition d'étude dans leur programme électoral,
  - (ii) de soutenir le lancement de l'étude dès 2026 et
  - (iii) de s'assurer qu'elle répond aux critères cités précédemment.
- 2. Nous demandons aux candidats aux élections d'arrondissement et Paris de présenter leur vision de l'adaptation au changement climatique de la ville à horizon 2032 et 2040 pour améliorer les plans climat et biodiversité qui ont été adoptés.**

Pour tout contact, s'adresser à la présidente, Catherine Jagu : 06 25 06 80 65, [cat.jagu@gmail.com](mailto:cat.jagu@gmail.com)  
site web : [Les Jardins Suspendus des Batignolles](http://Les Jardins Suspendus des Batignolles)